



Sandrine BLANC
Avocat au Barreau de THONON LES BAINS
Le France - 2, Avenue de la Gare
74200 THONON LES BAINS
Tél. 04.50.73.06.52 - E.mail : sb.avocat@orange.fr

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

EN UN LOT UNIQUE

**D'UN APPARTEMENT T4 AVEC TERRASSE,
JOUISSANCE PRIVATIVE D'UN JARDIN ET GARAGE**
Sis à THONON LES BAINS (Haute-Savoie)
Copropriété dénommée «LES JARDINS DE RIPAILLE»
43 Avenue de Ripaille

MISE À PRIX : 96 000 €

ADJUDICATION fixée au
VENDREDI 15 FÉVRIER 2019 à 15 HEURES
À l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance
de THONON LES BAINS - Palais de Justice - 10 Rue de l'Hôtel Dieu
à 74200 THONON LES BAINS

DESIGNATION SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE THONON LES BAINS (Haute-Savoie),

Dans un ensemble immobilier situé à THONON LES BAINS, 43 Avenue de Ripaille, dénommé «LES JARDINS DE RIPAILLE», les biens cadastrés section AB n°598 d'une contenance de 01 hectares et 49 ares et 38 centiares, à savoir dans le bâtiment dénommé «Bâtiment CHARME» situé «43M» :

- Lot n° 360 : un **appartement de type 4**, situé au rez-de-chaussée du bâtiment M, portant le numéro M01 au plan, comprenant : un hall d'entrée avec dégagement, trois chambres dont une avec salle d'eau attenante, un espace séjour - cuisine équipée ouvrant sur la terrasse et le jardin en jouissance privative, des toilettes, une salle de bains,

Et les 81/10.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales

Et les 1 734/10.000èmes des parties communes spéciales au bâtiment M

- Lot n° 187 : un **garage**, situé au sous-sol commun à l'ensemble immobilier, portant le numéro G190 au plan,

Et les 8/10.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales,

Et les 63/10.000èmes des parties communes spéciales au sous-sol

Le tout pour une surface privative mesurée Loi Carrez de 74.25 m², outre une superficie non comptabilisée de 32.92 m² (terrasse et garage).

Au jour de la rédaction du Procès-Verbal de description, les biens étaient occupés par les propriétaires.

Outre la mise à prix ci-dessus indiquée, cette vente aura lieu aux charges, clauses et conditions énoncées au Cahier des conditions de vente, déposé le 30 juillet 2018 (RG N° 18/00086) au Secrétariat Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de THONON LES BAINS où chacun peut en prendre connaissance ainsi qu'au Cabinet de Maître Sandrine BLANC, Avocat.

Les enchères ne peuvent être portées que par le ministère d'un avocat exerçant près le Tribunal de Grande Instance de THONON LES BAINS.

Toute personne désirant enchérir devra contacter son avocat trois jours au plus tard avant l'audience d'adjudication, et consigner entre les mains de ce dernier, la somme de 9.600 € par chèque de banque libellé à l'ordre du COMPTE SEQUESTRE de THONON LES BAINS, ou remettre à celui-ci une caution bancaire irrévocable de même montant à valoir sur le prix.

Cette somme sera restituée à la personne qui ne serait pas déclarée adjudicataire.

Une visite des lieux sera assurée par la SCP MOTTET DUCLOS & TISSOT, Huissiers (Tél. 04.50.49.20.80), le **MARDI 05 FÉVRIER 2019 de 14h à 15h.**

Pour tous renseignements, s'adresser au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de THONON LES BAINS (RG n°18/00086) et/ou au Cabinet de Maître Sandrine BLANC, où le cahier des conditions de vente peut être consulté.

ECO 74 9610 28/12/18